

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le sept juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO et Nicolas GALLIANO.

Absent : Monsieur Robert VERAND

Convocation en date du 02/07/2025

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

OBJET : SECURISATION CHEMIN DES CLASTRES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2025.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le projet de mise en place de glissières de sécurité au chemin des Clastres.

Monsieur le Maire présente le devis reçus de l'entreprise BATRAMA pour ces travaux pour un montant de 4 500.00 € HT

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que cette opération peut bénéficier d'une subvention du Département au titre des Amendes de Police.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le projet de travaux exposés ci-dessus pour un montant de 4 500.00 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière du Département au titre des Amendes de Police ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**
 - *Département Amendes Police : 2 250.00 € soit 50 %
 - * Commune : 2 250.00 € soit 50 %
 - Total : 4 500.00 €**
- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 14 août 2025,

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

